



PANNESSIERES

Une ruralité harmonieuse

BULLETIN N° 30

JUILLET 2023



Horaires ouverture Mairie

Mercredi de 14 H 15 à 18 H 15

Jeudi de 9 H 15 à 12 H 15

Vendredi de 14 H 30 à 19 H 00

- ◆ Page 2 : Mot du Maire
- ◆ Page 3 : Budget
- ◆ Pages 4 Travaux
- ◆ Page 5 6 7 : La Pannessieroise
- ◆ Page 8: Chasse – Etat-Civil

Le mot du Maire

L'année dernière, à une date équivalente, nous évoquions l'insertion de notre commune dans la vie qui nous entoure, à des échelles différentes allant de la communauté d'agglomération au vaste monde. Bien des éléments de ce tour d'horizon n'ont pas changé : ni la guerre à nos portes en Ukraine, ni l'inflation, ni les difficultés liées à l'augmentation du coût de la vie. Le retour progressif à la situation d'avant la guerre, alors qu'elle sévit toujours, laisse parfois penser qu'on lui a attribué à tort une grande importance et qu'elle est la source de tous les maux économiques (absence de certaines denrées, inflation ...) Le chômage diminue et la vie reprend son cours habituel. De nouveau, les populations voyagent pour le travail ou pour les loisirs et les mois « covid » semblent oubliés. De nouveau, on évoque une croissance économique teintée de visées écologiques comme la production de voitures électriques ou le développement de productions énergétiques non polluantes. Au niveau des communes, cette volonté se traduit par les restrictions de superficie dans le domaine de la construction et l'adoption de nouveaux PLU pour lutter contre l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols.

Le printemps a été largement bouleversé par la décision gouvernementale de modifier profondément le régime des retraites. Décision combattue par une importante partie de la population. Ce désaccord s'est puissamment exprimé dans un vaste mouvement de grèves et de manifestations qui n'a cependant pas empêché le gouvernement de maintenir sa décision et de faire adopter la loi en utilisant l'article 49-3 faute d'une majorité sûre à l'assemblée des députés. Cet article permet d'approuver une loi sans voter, ce qui a encore aggravé la perception par l'opinion publique d'un gouvernement peu démocratique, même si cet article est bien écrit dans la constitution ...

Juillet 2023, c'est aussi le milieu d'un mandat électoral à l'échelon de la commune, et c'est le moment de faire un bilan d'étape des réalisations et des projets en cours. Au cours des derniers mois, nous avons pu finaliser plusieurs projets, dont l'urbanisation des terrains achetés à la famille Mouillard, terrains qui sont en vente aujourd'hui et qui ne trouvent pas facilement preneurs. De nombreux travaux ponctuels ont été réalisés dans le but de conserver en bon état le patrimoine de la commune : reprise de plusieurs toitures, chauffage du foyer, entretien des rues, des routes et de l'éclairage public, nettoyage et remise en état du lavoir de Mercenet, reprise d'une partie du réseau de distribution de l'électricité. D'autre part, la modification du réseau d'assainissement et la construction d'une nouvelle station d'épuration sont en cours, financées par ECLA. Ces importants investissements ont pu être mis en place grâce aux subventions apportées par l'Etat et le Conseil Départemental. Les ressources propres de la commune n'auraient pas permis de mobiliser des sommes aussi importantes. Nous continuerons dans cette voie avec la réfection des huisseries de la salle des fêtes, l'étude de projets concernant la maison Mouillard et la remise de la mairie. Certains aménagements échappent à notre compétence, comme le réseau de la fibre qui n'est toujours pas complètement mis en place sur le village.

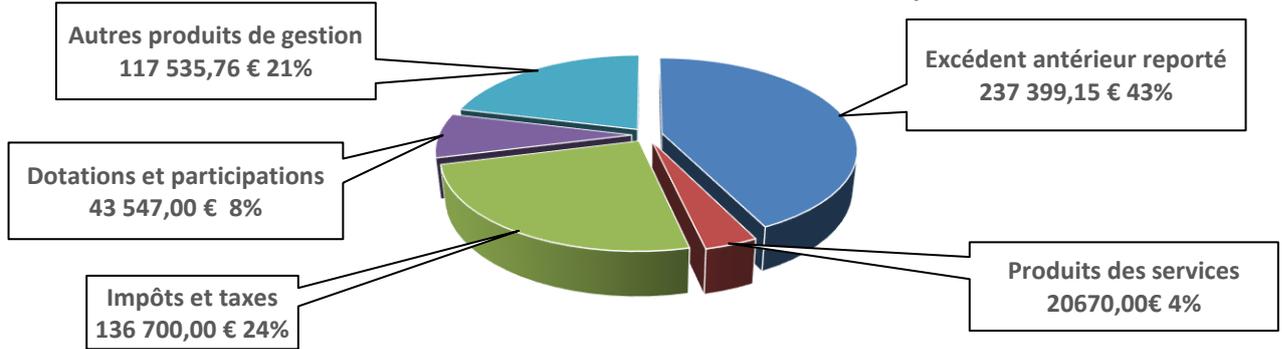
Il est cependant à déplorer que toute cette volonté de tendre vers le mieux se heurte à la complexité et la lourdeur sans cesse accrues des tâches administratives, renforcées encore par la dématérialisation. Même le domaine des finances, pourtant rigoureux, est sujet à incompréhensions et erreurs de toutes sortes. Il est difficile de joindre du personnel compétent pour démêler cet écheveau de règles changeantes. Que de temps et d'énergie perdus ...

Juillet 2023, c'est enfin le temps de l'été et des beaux jours. Je souhaite que chacun puisse profiter des vacances et je salue encore tous ceux qui, par leur présence et leur engagement, font vivre Pannessières. Bel été à tous les lecteurs.

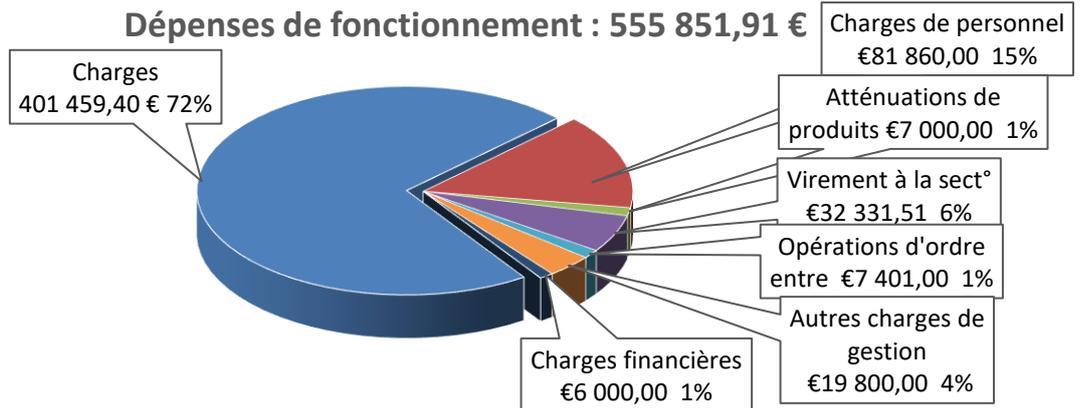
Le Maire : Maurice MONNET

Budget Prévisionnel 2023

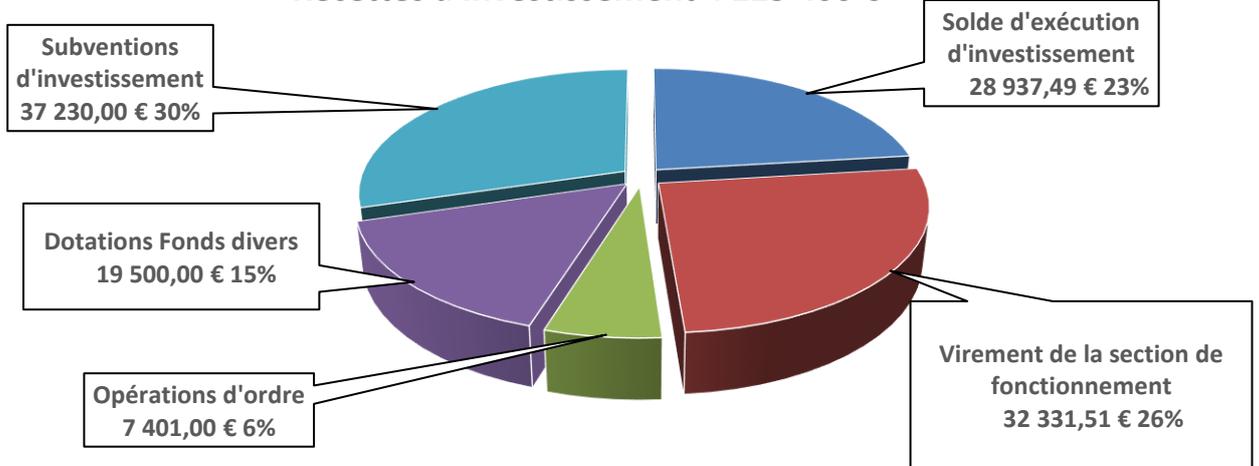
Recettes de fonctionnement : 555 851,91 €



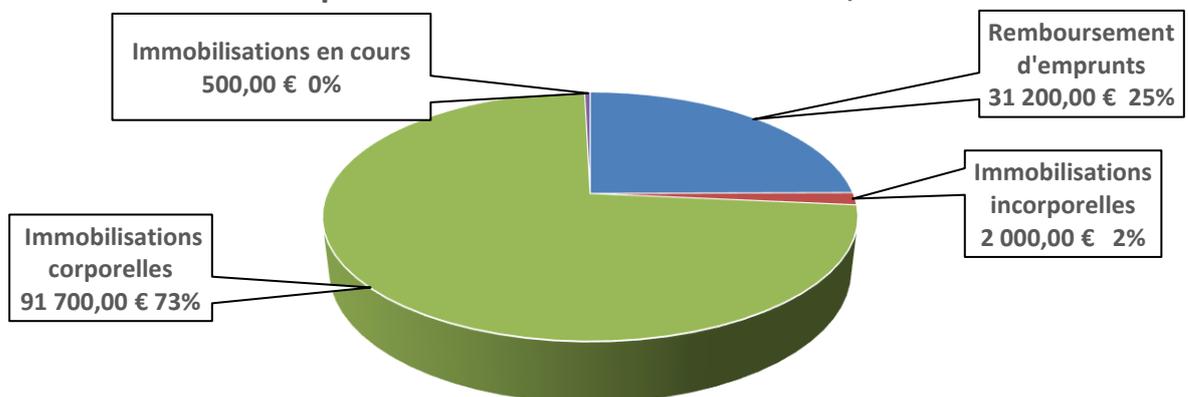
Dépenses de fonctionnement : 555 851,91 €



Recettes d'investissement : 125 400 €



Dépenses d'investissement : 125 400,00 €



Comme chaque année, nous présentons ici les principales caractéristiques du budget 2023. Il est préparé en début d'année, à partir des résultats de l'exercice précédent que l'on doit entériner par le vote de deux documents : le compte administratif présenté par la commune et le compte de gestion émis par les services du Trésor. Ces deux relevés de compte doivent être rigoureusement identiques.

A partir de ces données, et en tenant compte des évolutions plus ou moins prévues des coûts et des recettes à venir, des éventuels projets à financer, nous construisons les budgets annuels (budget général et budget du lotissement) en fonctionnement et en investissement.

Compte administratif du budget général.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
SOLDE	28 937.49	237 399.15	266 336.64

Compte administratif du budget du lotissement.

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
SOLDE	- 33 731.81	49 566.43	15 834.62

Ces résultats positifs permettront d'investir cette année encore sans avoir recours à l'emprunt mais en puisant dans notre trésorerie.

Le budget souffre de la mévente des parcelles à bâtir du lotissement communal. Cependant, nous avons pu rembourser le prêt à court terme de 120 000 € que nous avons contracté pour financer les travaux du lotissement.

Nos ressources ont légèrement augmenté du fait de la hausse des bases du calcul de la taxe foncière décidée par l'état.

La hausse brutale et importante des coûts de l'énergie alourdit nos dépenses. La seule solution pour la commune est de tenter de limiter les consommations, notamment celles de l'éclairage public qui sera à la fois limité en durée et modernisé par l'achat de lampes LED.

Le document ci-contre présente les orientations budgétaires 2023, avec une place moindre donnée à l'investissement. Les sommes allouées au fonctionnement tiennent compte de la hausse des charges, tout en essayant de compresser les dépenses au maximum.

TRAVAUX

Les travaux se suivent sur le village, et depuis plus d'un an, il n'est pas de mois sans intervention, dans le secteur public, mais aussi chez les privés : construction de piscines, d'abris divers, isolations extérieures ou encore installation de capteurs solaires sur les toitures. Décidément, le village change d'allure chaque jour.

Pour sa part, la commune a entrepris de nombreux chantiers au cours de ce premier semestre.

Dirigée par Gaël Monneret, une équipe de volontaires a redonné au lavoir de Mercenet son antique apparence. Captée depuis fort longtemps, la source de Mercenet a été canalisée par les romains qui, entre le premier et le troisième siècle, ont construit et exploité une villa en contre bas de la source. Villa qui abritait dans ses murs un important dispositif de bains chauds et froids. Aux siècles derniers, un bassin à usage de lavoir est aménagé et c'est dans ce lieu que les habitants du village venaient laver le linge. Dans les années 1930, la fiabilité de la ressource en eau pousse la commune à l'utiliser pour alimenter le village. Un dispositif de filtration est mis en place et une citerne est aménagée ainsi qu'un système de pompage qui envoie l'eau jusque dans le réservoir de la Chaumette. Cette alimentation est abandonnée dans les années 1960, le débit de la source étant insuffisant pour satisfaire la demande croissante de Pannessières. Depuis, c'est le syndicat des eaux de l'Heute la Roche qui puise l'eau dans la nappe de l'Ain qui remplace la source de Mercenet.

Pour mettre en valeur ce témoin de notre passé, le mur qui défendait l'entrée de la voûte a été démolit et du gravier répandu sur le sol. Une grille défendant l'accès au tunnel d'où jaillit l'eau a été fixée afin d'en défendre l'entrée et éviter tout accident ... ou pollution malencontreuse.

Une deuxième tranche de travaux verra la démolition de la station de pompage. Par contre, la citerne sera conservée et pourra servir d'éventuelle réserve, en ces temps où la ressource en eau fait partie des préoccupations de nos dirigeants.

Il y a quelques années, la commune acquérait la « maison Mouillard ». Les toitures de la petite maison en fond de cours et de l'appentis dans le passage du lotissement « Le clos du puits » étaient en très mauvais état. L'entreprise « Manu Bonnin » a été chargée des travaux de réparation. Les toits sont aujourd'hui complètement réhabilités et donnent à cet endroit un charme qu'il avait depuis longtemps perdu. A tel point qu'il serait sans doute intéressant d'étudier les possibilités de réparation complète de la petite bâtisse afin de la rendre habitable.

Les premiers coups de pelle ont été donnés sur le chantier de la nouvelle station d'épuration. Les travaux prévus sont conséquents et nécessiteront plusieurs mois de présence des entreprises. Sans doute devrons nous fermer parfois la route de Roussin à la circulation pour permettre l'approvisionnement du chantier. Il s'agit d'abord de détourner les réseaux actuels d'eaux de pluie et d'eaux usées afin de permettre la construction de trois bassins. Les malfaçons constatées dans l'exécution des premiers travaux ont conduit les responsables à se séparer de l'entreprise initialement désignée et à remettre le chantier à une autre structure plus compétente dans ce type de réalisations. Cette décision va entraîner un retard dans la réalisation de la station ainsi que dans les travaux prévus chemin de La Mouille.

Il est prévu de réaliser le remplacement d'une vingtaine des plus anciens luminaires de l'éclairage public. Contrat est passé avec les services du SIDEC pour que ces travaux soient exécutés avant l'hiver.

Deux autorisations de créer des lotissements ont été accordées sur deux terrains situés chemin des Champs Fleuris. L'alimentation en électricité et le renforcement de la ligne sont à l'étude afin d'en diminuer les coûts pour la commune qui doit à ses frais réaliser ces travaux.

LA PANNESSIEROISE

Bonjour à tous,

Toutes les animations proposées cette année ont eu lieu avec succès.

Depuis janvier, une nouvelle activité a vu le jour : un après-midi détente pour les personnes retraitées qui se retrouvent pour échanger, jouer, discuter, passer un moment ensemble...

La Pannesséroise vous proposera le samedi 16 septembre un concert gratuit, suivi le dimanche 17 septembre par les traditionnelles « Puces » dans le centre du village.

L'Assemblée Générale aura lieu fin septembre.

Tous les membres se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été.

Merci à tous.

Le Président Christophe MARION

GESTES DE PREMIERS SECOURS Vendredi 27 janvier 2023

11 personnes se sont inscrites à la soirée d'information proposée par Pascal PUTOD, moniteur de secourisme, de 19 h 30 à 21 h 30 sur l'utilisation d'un défibrillateur.

Démonstrations de massage cardiaque, détail des informations à transmettre lors d'un appel aux secours ...

De l'avis de toutes les personnes du groupe, cela mériterait qu'une journée supplémentaire sur les différents modules de secours soit proposée.

Une date devrait être retenue à l'automne.

APRES-MIDI CHANDELEUR Samedi 19 février 2023

Crêpes, chocolat et vin chaud ont été proposés aux pannessiérais. Belle après-midi festive où les enfants s'en sont donnés à cœur joie.



RALLYE PHOTOS Samedi 8 avril 2023



Le club photo a organisé, le 8 avril, un rallye photos dans les rues du village.

Ouvert aux enfants, le jeu consistait à retrouver des endroits bien précis sur la base de photos « insolites » prises par les membres du club photo. Le beau temps a permis aux enfants de passer un bon après-midi qui s'est clôturé par un goûter.

EXPOSITION AQUARELLES 6, 7 et 8 mai 2023

L'exposition d'aquarelles de l'atelier « Peindre ensemble » a attiré un public nombreux à la salle de la mairie.

Beaucoup d'animaux et de fleurs cette année ont inspiré les artistes.

C'est un succès bien mérité pour cette activité animée par Jacqueline GERARD, personne dynamique et artiste peintre expérimentée.



JAMBON BRAISE A LA LIEME

Samedi 3 juin à 18 h 30



La soirée organisée par l'association « La Pannessioise » au hameau de la Lième a été une belle réussite.

96 personnes ont participé à ce moment champêtre, convivial et chaleureux.

Les membres de l'association ont distribué des plateaux-repas bien garnis autour du mets principal, le jambon braisé, préparé des heures durant par Laurent Tonetti et Christophe Marion.

Heureuse de ce succès, La Pannessioise donne déjà rendez-vous pour une nouvelle rencontre l'année prochaine.

GRUPE VOCAL « Route 83 » à l'église

Samedi 20 juin à 20 h 30

Les 150 personnes, de profils très variés, venues à cette soirée musicale organisée dans l'enceinte de notre église ont été enthousiasmées.

Il faut dire que « Route 83 », quintette de jazz vocal créé en 2009, est unique en son genre en Bourgogne-Franche-Comté. Il a la particularité de chanter a cappella, c'est-à-dire sans accompagnement musical.

Et ce sont les cordes vocales du groupe qui ont créé les cuivres, la guitare, la contrebasse ou même la batterie, pour le bonheur du public. Ce dernier a d'ailleurs été encouragé à participer vocalement en fin de concert.

Ce moment de musique partagée a vraiment été très apprécié.



APRES-MIDI JEUX



15 à 20 personnes se retrouvent tous les 2èmes et 4èmes lundis du mois de 14h00 à 17h00 pour faire des jeux de société type scrabble, tarot, belote, rummikub, dames, loto, skyjo ou autres, et aussi échanger et partager un petit goûter.

Après la trêve estivale, la reprise aura lieu le lundi 11 septembre à 14 heures dans la salle de la mairie.

FETE AU CITY Dimanche 9 juillet



C'est avec une chaleur un peu étouffante que s'est déroulée cette année la fête au City.

Une cinquantaine de personnes ont participé au traditionnel pique-nique.

La Pannessiéroise a offert l'apéritif et le café et mis à disposition tables et barbecues.

Pour la tombola, un joli panier garni a été offert par Anaïs et Julien Compagnon.

L'après-midi s'est terminée par quelques parties de pétanque.

Cette journée a été un moment très sympathique entre les habitants du village.

LA CHASSE

La clôture de saison 2022/2023 a eu lieu le 28 février dernier. L'heure des bilans a sonné, au grand regret des habitués de sorties en forêt. L'assemblée générale de l'ACCA PANNESSIERES s'est tenue le 28 avril, à la cabane de chasse de la CHAUMETTE. Le président n'a pas oublié de remercier tous les membres pour leur dévouement et leur contribution au bon fonctionnement de l'association.

C'est dans cet esprit que les perspectives pour la prochaine saison sont reconduites à l'identique. Le sanglier reste un gibier au prélèvement libre afin de prévenir les dégâts sur les cultures. Le montant des indemnités annoncé par la Fédération dans le Jura s'élève à 560 000 €. Le président et son bureau, font un point concernant les règles de sécurité et rappellent aux chasseurs l'obligation de déclarer leurs armes.

Les chasseurs de Pannessières souhaitent une agréable saison estivale à tous les habitants du village.

Gaël Monneret

ETAT CIVIL

Décès

Mr Claude DIELS le 26 Mars Septembre 2023.

Naissance

GÜRDAL Elena le 08 Février 2023

Mariage

Elodie TELLIER et Benjamin SEYS le 10 Juin 2023.